

# DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT

relative à un projet de mobilité ou d'évolution professionnelle formulée par l'agent et/ou l'employeur

COTISATION OBLIGATOIRE

## INFORMATION INDIVIDUALISÉE

**Entretien préalable de diagnostic (1 heure)** : Accueil individualisé permettant d'analyser la situation et la demande de l'agent (et le cas échéant la demande de l'employeur), de présenter l'offre de service d'établir une proposition d'accompagnement adapté au besoin de l'agent et de décider de la poursuite ou non de la démarche

## NIVEAU 1 : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

**1 ou 2 entretien(s) destiné(s) à élaborer un projet de mobilité, d'évolution professionnelle ou de retour à l'emploi (2 heures)**

CONVENTION BIPARTITE OU TRIPARTITE

- Phase d'analyse du parcours professionnel et d'étude du projet ou des pistes d'évolution professionnelle
- Phase de co-construction d'un plan d'actions

### ÉLABORATION D'UN PROJET DE MOBILITÉ

- Étude des possibilités de mobilité • Présentation des outils d'aide à la mobilité

### FORMALISATION D'UN PROJET D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE :

- Étude du projet • Information sur les droits • Co-construction d'un plan d'actions

### AIDE AU RETOUR À L'EMPLOI (Après congé maladie ou disponibilité) :

- Étude des possibilités de retour à l'emploi • Présentation et mobilisation des acteurs et outils
- Transmission d'offres d'emploi

## NIVEAU 2 : ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

**Bilan professionnel réalisé sur une durée de 24 Heures comprenant 6 entretiens de 2 heures**

CONVENTION TRIPARTITE

- Phase préliminaire de diagnostic dédiée à l'analyse de la situation actuelle et à la définition du parcours d'accompagnement
- Phase d'investigation consacrée à l'exploration du parcours professionnel (motivations, appétences et compétences professionnelles) et des perspectives d'évolution professionnelles
- Phase de formalisation du projet et d'accompagnement à la mise en œuvre

PRESTATION FACTURÉE



**CELLULE MOBILITÉ**  
COMPÉTENCES & TERRITOIRES

1, rue de l'Abbé Haustète  
88190 GOLBEY - Vosges

[mobilite@cdg88.fr](mailto:mobilite@cdg88.fr)  
03 54 04 60 25



# LA CELLULE MOBILITÉ

 **FAVORISER LA MOBILITÉ**

 **DYNAMISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS**

 **ACCOMPAGNER LES RECONVERSIONS**



AGENCE D'ACTIVITÉ

Dans un contexte de réformes institutionnelles et statutaires, les organisations et les métiers évoluent, les collectivités et leurs agents doivent donc anticiper et s'adapter à ces changements.

La mobilité professionnelle apparaît donc comme un outil essentiel de gestion du personnel permettant aux collectivités d'offrir plus d'attractivité en termes de carrière aux agents, qui ont aujourd'hui des parcours professionnels de moins en moins linéaires.

## LA CELLULE MOBILITÉ

... informe les collectivités et propose un dispositif d'accompagnement individualisé aux agents volontaires pour la construction d'un projet d'évolution professionnelle ou la recherche de nouvelles opportunités permettant une mobilité adaptée.

### TOUT AGENT TERRITORIAL

TITULAIRE, STAGIAIRE OU CONTRACTUEL ...

... qui souhaite faire appel au conseiller en évolution professionnelle du Centre de Gestion afin d'être guidé dans un projet d'évolution professionnelle.

### QUI VEUT

REFLÉCHIR ET/OU CONSTRUIRE UN PROJET D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE OU METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE MOBILITÉ INTERNE OU EXTERNE

### POUR QUI?

### QUI DOIT

DÉFINIR UN PROJET DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE POUR RAISON DE SANTÉ OU SUITE À UNE RÉORGANISATION STRUCTURELLE

## POUR QUOI?



- ✓ Identifier ses compétences et appétences professionnelles
- ✓ Développer de nouvelles compétences pour dynamiser sa carrière et développer son employabilité
- ✓ Bénéficier d'un accompagnement et d'outils individualisés permettant une prise de recul sur la situation professionnelle
- ✓ Construire un projet professionnel réaliste et réalisable au regard des compétences et de la réalité du marché de l'emploi.
- ✓ Actualiser ses outils et techniques de recherche d'emploi
- ✓ Se préparer face aux évolutions des métiers
- ✓ Prévenir l'usure professionnelle ou rebondir en cas de problématiques de santé

- ✓ Développer son attractivité et contribuer à une dynamique de l'emploi et des métiers à l'échelle du territoire
- ✓ Favoriser la motivation des agents en tenant compte de leurs besoins et de leurs souhaits en termes d'évolution professionnelle
- ✓ Anticiper et accompagner les changements (organisation, activités, métiers...)
- ✓ Dénouer des situations professionnelles difficiles (inadéquation ou inconfort dans un poste, problématique de santé...)
- ✓ Disposer d'un outil supplémentaire de GPEEC



VOUS ÊTES UNE COLLECTIVITÉ